

Délibération : N°2023-03-14 : 01

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 14 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX, a délibéré :

Objet : • approbation de la modification de l'ordre du jour.

Le point 5 : Rapport des commissaires aux comptes – pour information sera présenté après le point 6 : Compte Financier 2022 – pour vote.

Après échanges avec les membres du conseil d'administration, le recueil des votes est :

Résultat du vote :

Membres en exercice : 26

Membres s'étant exprimés : 18

Pour : 18 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

la modification de l'ordre du jour avec 18 voix pour.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 14 mars 2023

Le Président du Conseil d'Administration

Monsieur Philippe LYX

